

**LUTTE CONTRE LES TARES INVALIDANTES : LES ANOMALIES VERTÉBRALES**  
**(Consignes pour la réalisation des radiographies)**

(Voir l'article publié dans le Bulletin du Club du Bouledogue Français, n°2, année 2006, p. 31-34.)

Les malformations vertébrales (hémivertèbres, vertèbres en aile de papillon, spina bifida, etc.) sont décrites dans de nombreuses races, mais le Bouledogue Français fait partie des races à risque qui payent un lourd tribut à ces anomalies. Afin de limiter la gravité des atteintes cliniques chez les chiens et de répondre au mieux aux attentes des propriétaires, une réflexion a été menée en collaboration avec le club de race du Bouledogue Français afin de mieux connaître, dépister, prévenir puis, éventuellement, traiter ces anomalies. Il s'agit d'un travail ambitieux qui conduit à aborder la question d'un point de vue médical (dépistage et traitement), génétique (dépistage et sélection) et légal (vente des animaux porteurs d'anomalies). Les malformations vertébrales sont nombreuses et peuvent intéresser toutes les régions de la colonne vertébrale. Il paraît difficile de s'attaquer à toutes les anomalies en même temps. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité débiter par une étude s'intéressant aux malformations vertébrales les plus fréquentes, et souvent les plus graves, situées en région thoracique. Après une étude pilote, le dépistage radiographique systématique des anomalies nous a permis de recueillir à la fois des informations épidémiologiques (pourcentage de chiens atteints ...) et génétiques importantes.

**NOUVELLES MODALITÉS PRATIQUES D'EXPÉDITION DES CLICHÉS DE DÉPISTAGE DES ANOMALIES VERTÉBRALES THORACIQUES**

**En pratique**

Les clichés peuvent être réalisés à partir de l'âge de 1 an chez votre vétérinaire habituel. Seule la colonne vertébrale thoracique sera étudiée. Deux radiographies (face et profil) seront réalisées (sans anesthésie générale pour ne pas courir le risque d'une anesthésie chez un chien brachycéphale) puis adressées pour lecture au Professeur Moissonnier selon les modalités définies avec le Club.

**Adresse :**

Pr. Pierre Moissonnier  
27 rue de Marseille  
94700 MAISONS ALFORT  
[pierre.moissonnier@vetagro-sup.fr](mailto:pierre.moissonnier@vetagro-sup.fr)

**Contenu de l'envoi :**

- **Radiographies**

Les clichés doivent être convenablement identifiés (si votre vétérinaire fournit ses clichés exclusivement en numérique, joignez le CD médical correspondant, généralement au format DICOM) et comporter les données suivantes :

- Nom du chien,
- N° de tatouage ou identification électronique,
- N° du LOF,
- Sexe et date de naissance,
- Nom du vétérinaire, date de prise du cliché,
- Latéralisation du cliché (Gauche ou Droite) pour la vue de face, Ces informations doivent être indélébiles.

Les radiographies peuvent être transmises au choix :

- sur support film. Ne pas utiliser de tube en carton qui s'avère très difficile à manipuler vu le nombre d'envoi à traiter et à stocker. Utiliser de grandes enveloppes qu'il est possible de renforcer si elles ne le sont pas au départ. Prévoir une enveloppe identique pour la réexpédition (voir plus loin).
- au format numérique DICOM ou jpeg (haute définition) sur supports CD, clef USB, ou par mail.
- en cas d'envoi par mail : Attention ! Pour éviter toute confusion, prière de noter sur l'objet du mail : « radiographies-bouledogue-votre nom » afin d'éviter la perte ou l'échange des documents. Toujours dans ce cas, il est important que le reste des documents demandés (lettres de retour, attestation du vétérinaire, paiement, ...) parviennent rapidement par courrier afin que la lecture en soit possible.

- **Documents**

Les autres documents à inclure dans l'envoi sont :

- L'attestation du vétérinaire certifiant conforme le contrôle de la puce (ou du tatouage), précisant les modalités de réalisation de la radiographie (anesthésie générale, sédation, animal vigile), et son statut « indemne de troubles neurologiques » au moment de la prise des clichés.

- *La photocopie de la carte de tatouage,*
- *Une enveloppe ordinaire timbrée à l'adresse de Mme la Présidente du club de race,*
- *Une enveloppe ordinaire timbrée à votre adresse pour envoi des résultats*
- *Un chèque de 20 € libellé à l'ordre du Pr Moissonnier.*
  
- *Si vous désirez que les radiographies vous soient renvoyées (film, CD, clef USB, etc ...), une autre enveloppe permettant cet envoi doit impérativement être incluse. Dans le cas contraire, ces éléments ne peuvent être stockés par nos services.*

**Envoi des résultats**

*Aucune annonce du résultat ne sera traitée par téléphone ou par mail.  
La fiche de résultat vous sera transmise par courrier dans l'enveloppe que vous nous aurez adressée.  
Le club de race recevra un double de la lecture.*

*NB : La lecture des radios s'effectue lors de sessions parfois séparées de plusieurs semaines. Nous vous prions de nous excuser du délai long avant réception des résultats.*